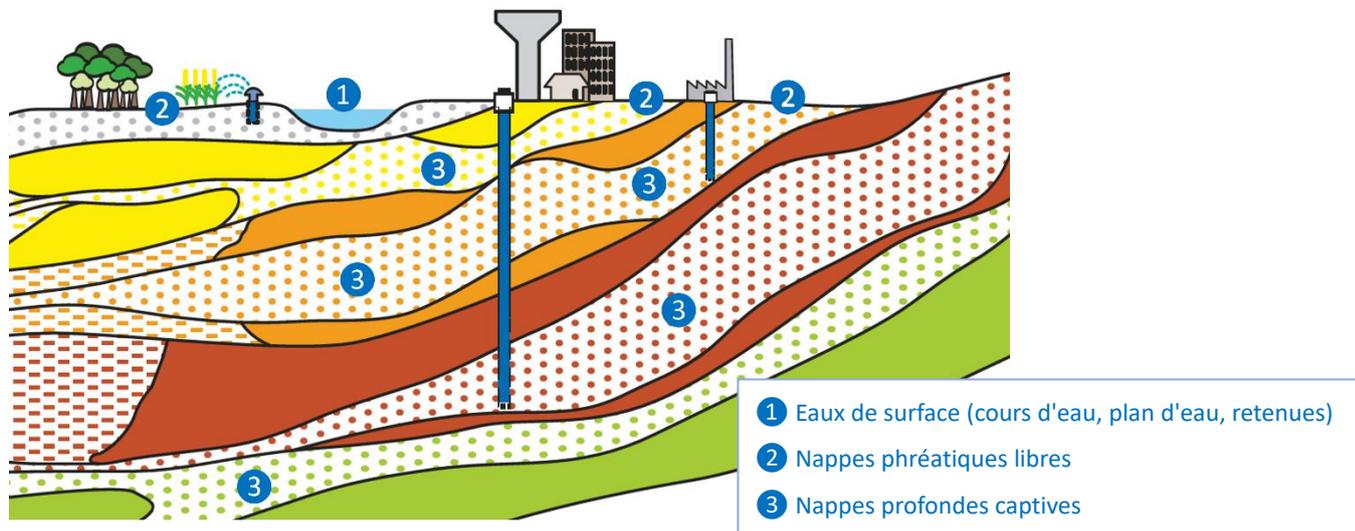


Prélèvements et usages de l'eau en Gironde

Le département de la Gironde dispose de ressources en eau variées avec :

- des eaux de surfaces (cours d'eau, plan d'eau, retenues artificielles) ① ;
- des nappes phréatiques libres, parfois en relation directe avec les eaux de surface ② ;
- des nappes profondes captives présentes à des profondeurs comprises entre quelques dizaines de mètres et plus de 1 000 mètres de profondeur ③.



Hors refroidissement du centre nucléaire de production d'électricité du Blayais, les prélèvements annuels s'établissent entre 250 et 300 millions de m³ et se répartissent entre usages de la manière suivante : 45 % pour l'eau potable ; 45 % pour l'agriculture et 10 % pour l'industrie.

Les ressources sollicitées pour répondre à la demande diffèrent selon l'usage :

- l'agriculture sollicite essentiellement les ressources de surfaces ① et les nappes phréatiques libres ② ;
- l'eau potable est issue principalement des nappes profondes ③ d'excellent qualité et dans une moindre mesure des nappes phréatiques libres ② ;
- l'industrie prélève ses eaux de refroidissement en surface ① et ses eaux de process plus en profondeur ② ③.

Cette répartition explique l'absence de conflit d'usage entre agriculture et alimentation en eau potable.

Si les nappes profondes sont très étendues et peu sensibles aux sécheresses ponctuelles, leur fonctionnement présente une inertie qui impose d'y limiter les prélèvements.

Pour bénéficier durablement de l'eau de ces nappes, il convient d'être économe de son usage, même en dehors des périodes de sécheresse.

Leur gestion est encadrée par le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) des Nappes profondes de Gironde dont la mise en œuvre est animée par le SMEGREG, l'établissement public territorial de bassin (EPTB) dédié à ces ressources.